

Mobilité des jeunes : des enjeux multiples



Valérie DREYFUSS

Déléguée générale du Laboratoire de la mobilité inclusive (LMI)

La question de la mobilité demeure un vrai sujet sociétal : près d'un tiers des jeunes de 18 à 24 ans renonce régulièrement à des services du quotidien faute d'avoir un moyen de transport pour se déplacer. L'apprentissage de la mobilité et son intégration dans un cadre éducatif, recommandation phare portée par le Laboratoire de la mobilité inclusive, est une priorité encore exacerbée par l'instabilité de ce monde en prise avec la crise du Covid 19 et par les incertitudes environnementales.

Les premiers empêchés de la mobilité sont les jeunes. C'est en substance ce qui ressort des différentes études menées par le LMI. L'enquête réalisée par l'Institut Elabe pour les 5^e Rencontres de la Mobilité inclusive en mai 2018 sur « la mobilité et l'accès aux services de la vie quotidienne »¹ indique clairement un empêchement à la mobilité pour les plus jeunes : près d'un jeune sur deux de 18 à 24 ans a le sentiment d'être contraint dans ses déplacements ou ses modes de transports. Plus largement pourtant, 3 à 4 Français sur 10 déclarent avoir déjà renoncé, par défaut de mobilité, à accéder à des loisirs ou à faire une sortie culturelle (41 %), à faire des démarches administratives (36 %), à se rendre à un rendez-vous médical (30 %), à pratiquer une activité physique ou sportive (29 %), ou à faire ses courses alimentaires (26 %).

L'étude montre que les proportions sont quasi systématiquement supérieures en ce qui concerne l'échantillon des 18-24 ans, avec par exemple 58 % des jeunes de 18 à 24 ans qui affirment avoir déjà renoncé à rendre visite à leur famille faute d'accès à un moyen de transport pour s'y rendre. Un chiffre quasiment aussi important lorsqu'il s'agit de passer de temps avec

leurs amis (59 %). Les freins à la mobilité, parce qu'ils entravent le lien social, sont également générateurs de bouleversements dans les modes de vie des personnes concernées. Afin de pallier les difficultés de déplacement, 39 % des jeunes actifs et 38 % des 25-34 ans ont ainsi déjà envisagé de changer de mode de vie (télétravail, temps partiel, arrêter de travailler) et de changer de travail. Toujours selon cette étude, 37 % des 18-24 ans et 30 % des 25-34 ans ont même déjà envisagé de déménager pour se rapprocher de leurs centres d'activité.

Une entrave à l'emploi

Dans une étude précédente, réalisée en décembre 2016 et baptisée « Enquête Mobilité et accès à l'emploi »², le LMI a mis à jour ce lien direct entre mobilité et insertion montrant combien les difficultés de mobilité sont un frein à l'insertion sur le marché de l'emploi.

Il ressort de cette étude que « les populations les plus jeunes et socialement les plus fragiles (faible niveau de diplôme et faibles revenus) sont les plus touchées par ces problèmes de mobilité et d'accès à l'emploi : respectivement 43 % et 46 % des 18-24 ans déclarent avoir renoncé à un entretien (embauche ou recherche

d'emploi) et avoir refusé un travail ou une formation, faute de pouvoir s'y rendre ». Cette étude confirmait également la fragilité des plus jeunes : « les 25-34 ans sont davantage concernés que la moyenne (respectivement 24 % et 32 %). Le phénomène touche avant tout les populations les moins diplômées (24 % et 27 % pour les individus ayant un niveau bac). Ils sont également plus nombreux parmi les non-titulaires du permis B (37 % et 44 %) ».

Former les jeunes à la mobilité !

Face à ce constat, le LMI estime que le véritable enjeu réside dans l'apprentissage de la mobilité car maîtriser sa mobilité, c'est devenir autonome. Lire une carte, se repérer dans la ville, comprendre un réseau de transport, ou utiliser une application smartphone n'a rien d'inné mais nécessite un ensemble de compétences et de savoir-faire. L'apprentissage de la mobilité est donc un levier indispensable d'émancipation individuelle et d'inclusion sociale et professionnelle. C'est précisément la vision que nous portons auprès des pouvoirs publics depuis et dans notre plaidoyer pour une mobilité inclusive³. A l'occasion des Assises nationales de la mobilité qui ont alimenté le projet de loi d'orientation des

1/ <https://elabe.fr/se-deplacer-facilement-un-indispensable-pour-la-qualite-de-vie-au-quotidien/>

2/ <https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-mobilite-emploi/>

3/ www.mobiliteinclusive.com/plaidoyer/

mobilités (2017), le LMI a porté et défendu des mesures innovantes pour « *développer un véritable apprentissage de la mobilité en France pour tous, à tous âges et tout au long de la vie* »⁴.

Le LMI a par ailleurs créé avec l'Ecole d'Urbanisme de Paris le Diplôme Inter-universitaire de « *Conseiller Mobilité Insertion* » pour développer une filière professionnelle de conseillers en mobilité, véritables ambassadeurs de la mobilité.

Inscrire la mobilité au cœur des politiques de jeunesse

Le rapport Mobilités des jeunes du COJ publié en février 2019 pose en préambule que « dans un contexte d'injonction à la mobilité se cache souvent une absence de solution locale ». Ce constat permet de rappeler la vulnérabilité des jeunes face à la mobilité et le besoin de construire des solutions plus inclusives pour la jeunesse. Le Laboratoire a ainsi intégré le groupe de travail de la commission insertion du COJ sur la thématique « *mobilité des jeunes* », instance initiée à la demande du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les thèmes des Mobilité sociale, résidentielle, internationale y ont été abordés par des acteurs venant d'horizon divers, parmi lesquels le LMI et l'un de ses membres, Pôle Emploi. Nos contributions ont essentiellement porté sur la mobilité quotidienne, et intégrées au rapport final.

Sur la thématique de l'apprentissage, ces préconisations visent à « *inscrire les problématiques d'une mobilité à visée citoyenne dans un continuum éducatif coordonnant les actions d'apprentissage, de sensibilisation, de formation et d'information* ». Il s'agit d'encourager une vision de l'apprentissage de la mobilité qui donne les clés et les éléments de compétence aux jeunes, pour leur permettre



Mobilités dans les territoires ruraux

Le LMI a piloté une recherche sur la mobilité des jeunes en territoire rural. Construite autour d'une approche croisant sociologie et sciences de l'éducation, cette recherche a été menée en immersion pendant 6 mois dans un village Vosgien de 120 habitants, Thuillières, auprès de jeunes de 10 à 24 ans⁵.

Elle a permis de mieux comprendre la dynamique de territoires qui se vident progressivement de leurs habitants, particulièrement ceux en âge de travailler et les enfants. Ces territoires ont perdu une bonne part des services publics, des commerces de proximité et des infrastructures de transport, leurs habitants sont prisonniers des déplacements automobiles. Il ressort un fort sentiment d'abandon, l'idée d'un mépris des habitants des villes pour ceux de campagnes. Les ruraux sont sensibles à toutes les décisions semblant les stigmatiser : hausses des carburants, nouvelles limitations de vitesse...

Pour autant, les jeunes ne sentent pas assignés à résidence. Ils se déplacent beaucoup à l'intérieur et à l'extérieur du village, à pied, à vélo, à cyclomoteur, dans la voiture de leurs parents. Ils sont confrontés à l'obligation de se déplacer dès la maternelle jusqu'à la ville voisine : école, sport, culture. Ils sont peu nombreux à rêver d'une vie en dehors de la ruralité et voient l'obligation d'en sortir davantage comme une contrainte que comme une chance.

Pour les auteurs, la mobilité ne peut pas s'envisager sans une prise en compte du territoire et des modes de vies de ceux qui y habitent. Sa concrétisation dépend alors moins des offres existantes que d'un travail avec les habitants pour construire des solutions adaptées aux besoins réels des territoires. Cette recherche renforce la volonté du LMI de s'engager dans l'action au service d'une mobilité solidaire et inclusive, prenant en compte l'ensemble des citoyens.

Construire une transition écologique juste signifie d'arrêter l'opposition entre les politiques climatiques, la lutte contre le chômage et la pauvreté et les politiques économiques pour construire des convergences entre elles. La transition écologique qui s'amorce sera portée par les générations futures, par ceux qui bâtissent et bâtiront notre monde de demain. ●

⁴ http://ns337492.ip-188-165-247.eu/zonetes/lmi/au_coeur_des_assises/
⁵ Hernja Gérard, Mergier Alain, 2020, La mobilité des jeunes dans un territoire rural, Laboratoire de la Mobilité Inclusive, www.mobiliteinclusive.com/wp-content/uploads/2020/03/Synth%C3%A8se-du-rapport-FINAL.pdf